



Société des Amis de l'École Laïque

Saint-Herblain

Siège : SAEL Chemin des Frères Legoux 44800 Saint-Herblain

Courriel : sael-44800@orange.fr

site : <https://www.sael-saint-herblain.fr/>

Projet associatif : actualisation 2019 en cours

La SAEL a été déclarée en préfecture de Loire Atlantique sous le n° 12452, le 22 novembre 1928, avec parution au Journal officiel du 27 novembre 1928. C'est une association d'éducation populaire régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 (agrément jeunesse et sport N° 44 S 662, agrément éducation populaire en cours de validation). La SAEL est affiliée à la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente, Confédération Générale des œuvres Laïques, par l'intermédiaire de la Fédération des Amicales Laïques de Loire-Atlantique.

1 – Nos statuts et nos objectifs d'éducation populaire.

Les statuts de la SAEL ont été réactualisés le 27 janvier 2012. La SAEL est un regroupement volontaire de personnes ayant pour buts de :

- Manifester leur attachement à l'idéal laïque.
- Œuvrer pour le développement du service public d'enseignement, de l'école à l'université.
- Agir en complémentarité du service public d'enseignement.
- Contribuer à l'émancipation sociale et intellectuelle et à la formation civique dans le cadre de l'éducation permanente.
- Agir pour la démocratie, la paix, les libertés.

2- Nos Moyens

- Pour atteindre ces objectifs, la SAEL organise des actions qui s'inscrivent dans un contexte économique, politique, social et culturel :
- Toutes pratiques inscrites dans le cadre associatif
- Des actions de formation et d'animation
- Toutes actions éducatives, sociales, culturelles et sportives en direction des enfants, des jeunes et des adultes.

3 – Notre territoire

Il y a quelques décennies, plusieurs amicales laïques résidaient sur le territoire de Saint Herblain, avec une action de secteur géographique, autour de « l'école du quartier ». Actuellement, la plupart des amicales ont vu leur action diminuer, et leurs activités se restreindre, autour d'une activité sportive par exemple. Dans ce contexte la SAEL a développé, au fil des ans, des actions et des activités bien au-delà du Bourg de Saint Herblain, son quartier d'origine. Actuellement, ses 800 adhérents viennent en grande majorité de Saint Herblain,

4 - Notre organisation démocratique :

La SAEL est composée de membres actifs porteurs de la carte confédérale et de membres d'honneur. Est membre actif toute personne partageant les objectifs de la SAEL et voulant participer aux activités. La gouvernance de la SAEL est organisée autour :

- d'une assemblée générale annuelle,
- d'un Conseil d'administration, composé de 25 membres élus pour 3 ans, se réunissant au moins tous les mois ;
- de commissions : Laïcité, Ecoles, Fêtes qui s'attachent à développer les actions phares de l'association : Fête des Châtagnes, anniversaire de la laïcité, fêtes d'écoles,...
-

5 – Notre action est fondée sur plusieurs valeurs ::

Nos principales valeurs sont celles de laïcité, de citoyenneté, de solidarité et d'éducation populaire : une éducation permanente de l'individu, dans le respect de la dignité de chacun, en favorisant son expression, la confrontation des idées afin d'initier des actions communes, d'en définir les règles et de les respecter

51 -Laïcité et citoyenneté :

Alors que la laïcité est une valeur incontournable de notre constitution, la liberté de conscience souffre, depuis quelques années d'attaques diverses, qui ont tendance à opposer les citoyens, et se traduisent par des tensions entre les pratiques culturelles ou non et portent ainsi atteinte à la cohésion sociale. Notre commission laïcité est toute indiquée pour développer la connaissance de la laïcité, initier des réflexions et des débats, tant en interne avec nos encadrants et nos adhérents, qu'en externe avec les élèves et les collégiens.

Ainsi nos activités doivent être porteuses de sens éducatif dans l'accueil de tous, le respect de l'autre, de sa différence, sans sexisme, en valorisant les initiatives et les avancées collectives.

- Nos encadrants sont ainsi missionnés pour **développer « un mieux vivre ensemble »**, tant avec les enfants qui expérimentent la vie collective, qu'avec les adultes qui pour certains ont tendance à s'isoler d'une vie sociale riche de ses diversités.

L'apprentissage de la citoyenneté doit faire partie intégrante de nos activités, par la facilitation de l'expression de chacun, par l'apprentissage de l'écoute de l'autre, et par la potentielle dynamique d'initiative résultant de ces pratiques. Au regard de la nouvelle population multiculturelle du quartier de la Pelousière, **la sensibilisation à l'idéal laïque** doit être développée dans la proximité, et en partenariat avec les partenaires locaux.

52 - Vie sociale solidarité et citoyenneté :

- Le quartier du bourg de Saint Herblain est en voie d'urbanisation depuis quelques années entre le Bourg historique et la zone de marais. Une nouvelle population, estimée entre 2500 et 3000 habitants vient s'y installer, dans un habitat de petits collectifs et de résidences individuelles.. L'école Stéphane Hessel, ouverte pour la rentrée 2014, au cœur de ce nouveau quartier accueille actuellement plus de 300 élèves et pourra en accueillir jusqu'à 450.
- **Les nouveaux habitants, environ 2500 début 2019, sont installés à proximité des locaux associatifs de la SAEL, et commencent à fréquenter ses activités de type socioculturel. Parmi les caractéristiques : 50% des habitants « en habitat social », 43% de personnes seules, 27 % de retraités,** Les élèves de l'école Stéphane Hessel ont été les premiers à en découvrir l'équipement par le biais des activités éducatives proposées : 1050 élèves se sont déplacés à la sur le site de la SAEL en 2018-2019. Globalement, la SAEL constate que les enfants connaissent son équipement, grâce à la fréquentation scolaire, mais que les parents en ignorent l'activité et la vie associative qui s'y développe.

La SAEL se donne donc pour objectif **d'accueillir les nouveaux habitants** : pour une activité socioéducative, socioculturelle, de détente, pour sa fête de quartier (...des châtaignes), pour **permettre à des personnes isolées de développer une vie sociale** de quartier, voire de **trouver une utilité sociale** en rejoignant les actuels bénévoles de la SAEL (entretien du bâtiment et du site paysagé, accueil des élèves, animation d'activités existantes ou nouvelles, aide à l'installation des nouveaux habitants par des apprentissages et des accompagnements au bricolage intérieur et extérieur,...) et **pour renouveler son équipe dirigeante**.

53 – Jeunesse et citoyenneté

Sur le territoire de Saint Herblain, les clubs de jeunes ont été fermés et les jeunes se trouvent en partie dépourvus de lieux d'accueil et de pratiques collectives. La SAEL en accueille quelques-uns dans ses ateliers danse et musique. La relation avec le Collège Anne de Bretagne est plutôt en attente de relance d'actions éducatives partenariales. Dans ce contexte, la SAEL souhaite faire une place aux jeunes, tant dans la pratique d'une activité que **le soutien à l'initiative citoyenne**. Plusieurs actions sont envisagées : répondre aux besoins des jeunes qui veulent entretenir leurs véhicules 2 roues et qui n'ont, ni l'espace, ni les compétences pour le réaliser ; répondre aux initiatives des jeunes qui veulent mettre en valeur leurs talents dans des domaines tels que la musique, le théâtre ou les arts graphiques.

Cela signifie une programmation régulière d'« actions jeunes », soit spécifiques, dans nos locaux ou sur le site, soit intégrées dans les manifestations SAEL (Fêtes des châtaignes, ou autre manifestations de quartier). Pour la partie « mécanique- entretien de véhicules », la SAEL prévoit d'associer les jeunes au développement de leur souhaits et de les associer à la gestion de la structure mise en place collectivement. Par le biais de ces actions, la SAEL souhaite faire partager son idéal laïque, de **bien vivre inter-générationnels et ainsi concourir à l'éducation citoyenne des jeunes**. D'autres projets pourront être envisagés en valorisant des productions collégiennes, en partenariat avec les établissements concernés.

54- Environnement et citoyenneté

Les locaux de la SAEL « la salle des frères Legoux » sont situés à proximité d'une zone naturelle humide, composée de prairies et de marais. Dans son projet de soutien à l'école publique, la SAEL souhaite être un partenaire éducatif des écoles du Bourg dont l'école Stéphane Hessel, ouverte à la rentrée 2014 et distante d'environ 200 mètres. Un programme attrayant pour les élèves, en coopération avec les enseignants, et en voie de développement : jardinage, élevage d'abeilles et fabrication de miel, pratiques biologiques, compostage, et autres découvertes des marais environnants (faune et flore), construction d'hôtel à insectes.... Pour mener à bien ce projet, la SAEL doit s'équiper à minima d'outils de jardinage et de bricolage adaptés à la capacité des enfants et de divers équipements qui permettent de côtoyer les abeilles, d'observer la nature et de valoriser l'intérêt naissant pour l'environnement local et sa préservation. c'est aussi une opportunité de valoriser les connaissances locales de quelques habitants, dont des retraités en quête d'utilité sociale.

C'est donc un véritable **projet d'initiation à l'environnement et de développement écologique** qui est en jeu.